

N°37

Janvier 2024

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
DE SAINS-EN-GOHELLE

**SPÉCIAL**  
**DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

# La Gohelllette

Reinventer l'avenir ...

Joyeuses Fêtes

**SAINS  
EN  
GOHELLE**

**prépare  
les fêtes !**

Sains  
en Gohelle  
Reinventer l'avenir ...



*Chères Sainsoises, Chers Sainsois,*

*Notre Département a connu des heures sombres ces dernières semaines. Il a été touché de plein fouet par la tempête Ciaran suivie par de nombreux épisodes de crues et d'inondations.*

*Je me tourne vers les habitants résidant à proximité de ces cours d'eau en leur apportant tout le soutien de la Municipalité. Un grand mouvement de solidarité s'est déployé et les appels aux dons et aux bénévoles ont été largement suivis.*

*Notre Commune n'a pas été épargnée et la solidarité a joué notamment avec la mobilisation de notre logement d'urgence et de nos services techniques.*

*Bientôt une nouvelle année avec bon nombre de projets dans le droit fil de ce que vous vivez depuis quelques années.*

*Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des voeux qui aura lieu le 5 janvier 2024 à la Halle des Sports "Liberté" avec comme thème de réflexion l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier) avec deux invités d'honneur, Mélanie Delots, Directrice de Projet pour l'ERBM, et Jean-François Champion, Directeur Général de Maisons et Cités.*

*Vous pouvez compter sur nous.*

*Alain Dubreucq,  
Maire de Sains-en-Gohelle  
Conseiller Communautaire  
de l'Agglomération de Lens-Liévin  
en charge de la mobilité*



**P**artage - **A**mbition - **C**ohésion - **T**ransparence - **E**nvironnement - **S**olidarité

## PASSÉE PAR NOTRE COMMUNE

### LA TEMPÊTE CIARAN

#### A FAIT DES DÉGÂTS

Toitures envolées, arbres déracinés, branches brisées, coupures d'électricité ... Sains-en-Gohelle n'a pas été épargnée par la tempête Ciaran.

Dès les premières heures, sur le terrain, les agents ont enchaîné les interventions pour sécuriser, dégager les branches tombées, libérer les égouts pour éviter les inondations ... et quadrillé la ville pour s'assurer de la sécurité des personnes et des biens.



Priorité a été donnée pour rendre accessible les cours de récréation et vérifier qu'aucune problématique ne soit vérifiée dans nos écoles.

Nous tenons à remercier les différents services pour leur implication, leur engagement et leur dévouement.



## ATTENTAT À ARRAS

### SAINS-EN-GOHELLE A RENDU HOMMAGE

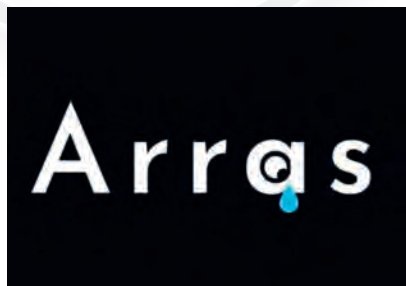
#### À DOMINIQUE BERNARD

Le 13 octobre, à quelques jours de l'hommage à Samuel PATY, une nouvelle fois l'horreur a frappé notre pays.

Un lycée d'Arras a vécu une séquence dramatique en subissant un déchaînement de haine qui a conduit à la mort d'un enseignant et blessé trois autres personnes.

Une nouvelle fois, la République a été ciblée à travers ses libertés fondamentales. L'école laïque, l'école de la République qui prépare les adultes de demain a été attaquée sauvagement.

En cherchant résolument l'unité, en affirmant son attachement à une école laïque formant les talents de demain, une école sanctuaire où la peur n'a pas sa place, en combattant avec force et détermination toute forme de radicalisme, population, élus et personnel municipal se sont rassemblés pour rendre hommage à Dominique BERNARD, autour des valeurs de la République, avec confiance, sûreté, force de cohésion, pour prouver qu'ils resteront une Nation ... une Nation unie et debout !



Toutes les actualités sont disponibles sur la page officielle Facebook de la Commune @VilleDeSainsEnGohelle

**facebook**

## SOMMAIRE

Bien vivre à Sains	P.2
Vie Locale	P.4
Sports	P.12
Histoire et Patrimoine	P.15
Culture	P.16
Enfance-Jeunesse	P.17
Solidarité	P.20
Travaux, Cadre de Vie Sécurité et Environnement	P.24
Information et Agenda	P.25
Tribune Politique	P.26
Etat-Civil	P.27

### Bulletin Municipal de Sains-en-Gohelle

Directeur de Publication : Alain DUBREUCQ

Réalisation / Conception : Rodolphe GRADISNIK, Service Communication

Impression : Imprimerie Hechter - Vendin-lez-Béthune

Tirage : 3.000 exemplaires

Distribution : Votre magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres sainsoises par les élus du groupe majoritaire. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler en Mairie au 03 21 44 94 00. Sur le site Internet [www.sains-en-gohelle.fr](http://www.sains-en-gohelle.fr), vous pouvez lire le contenu de chaque numéro dès sa parution.



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### ÉTAT CIVIL : un service à vos côtés

Écho obligé de nos parcours de vie, le service municipal de l'État Civil est le service qui accueille le plus de public.

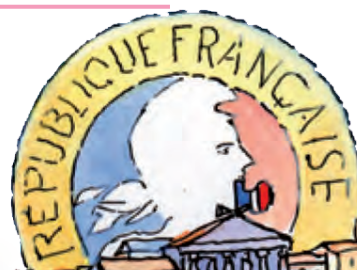
Le service État Civil assure trois types de missions : l'État Civil, l'identité, le service funéraire et la gestion du cimetière.



*Le Service État Civil dispense les conseils aux usagers et veille à l'accueil et à l'accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives.*

### Pour nous joindre ou rencontrer

Mairie de Sains-en-Gohelle  
lundi, mercredi et vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
mardi de 13h30 à 17h30  
jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Tél. : 03 21 44 94 00



### Le recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à 16 ans à la Mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. **Nous vous conseillons d'effectuer cette obligation légale dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ...)

Pièces à fournir : • livret de famille, • carte d'identité du jeune à recenser.





## PACS :

Contrairement au mariage, le Pacs est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

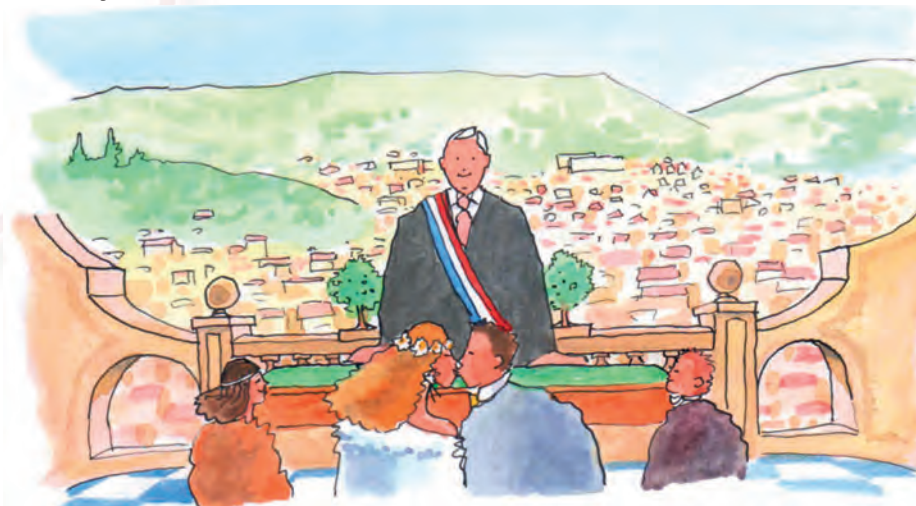
Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention qui sera enregistrée en Mairie, en fournissant certains papiers : • attestation sur l'honneur de non lien de parenté ni d'alliance et attestation de résidence commune.

Enfin, ils doivent également • être majeurs • être juridiquement capables • ne pas être déjà mariés ou pacsés • ne pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

## Mariage :

Pour pouvoir se marier à Sains-en-Gohelle, il est **obligatoire que les deux futurs époux (ou l'un des parents) soient domiciliés dans notre Commune** et avoir atteint l'âge de 18 ans (entre 16 et 18 ans, le consentement parental est obligatoire).

Les pièces à fournir : • actes de naissance de moins de 3 mois au jour du mariage portant toutes mentions marginales éventuelles • pièces d'identité des futurs époux et des témoins • justificatif de domicile (quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition) • si l'un des futurs époux (ou les deux) est veuf ou veuve, fournir l'acte de décès de l'ex-conjoint(e).



## La reconnaissance anticipée

Contrairement à la déclaration de naissance qui doit être obligatoirement faite dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement, la reconnaissance d'un enfant peut s'effectuer à tout moment, avant la naissance, dans n'importe quelle Mairie, voire chez un notaire.

La reconnaissance :

- établit toujours le lien juridique de filiation entre le parent et son enfant.
- permet éventuellement de choisir le nom de famille de l'enfant.
- confère éventuellement au parent l'autorité parentale.

## 3 QUESTIONS

### À L'ADJOINTE EN CHARGE

### DE L'ÉTAT CIVIL



## Véronique VOLCKAERT

*Vous êtes adjointe déléguée à l'État-Civil. En quoi cela consiste-t-il ?*

Au sein d'une Mairie, le service État-Civil concerne l'ensemble de la population.

Parfois dans la joie, d'autres fois dans la peine, chaque habitant a recours à ce service.

Mon rôle est alors d'être vigilante à ce que chacun trouve l'accueil dont il a besoin et la réponse à sa demande.

Dans le cadre de ma délégation, je prépare également les différentes célébrations : mariages, baptêmes, noce d'or ... Autant de moments de partages avec les sainsois qui sont sources de satisfaction pour moi.

*Combien célébrez-vous de mariages et de baptêmes républicains chaque année ?*

Chaque année, avec mes collègues élus, nous célébrons en moyenne 23 unions et également 22 baptêmes républicains.

*En dehors de l'état-civil, quelles sont vos autres missions en tant qu'adjointe ?*

Dans le cadre de ma délégation, je suis en charge de la gestion des salles municipales, mais aussi de l'organisation des célébrations : défilés, commémorations, inaugurations ...

Je veille à ce que tout soit organisé pour permettre la réussite des événements.



## La déclaration de naissance :

La déclaration de naissance s'effectue toujours à la Mairie du lieu de naissance de l'enfant.

Cette démarche doit être faite par :

- les parents ayant effectué une reconnaissance anticipée.
- la mère seule.
- Les parents non mariés, n'ayant pas fait de reconnaissance anticipée (le père dispose de cinq jours pour reconnaître et déclarer son enfant en Mairie). En l'absence de déclaration du père dans les délais, l'enfant est déclaré sous le nom de la mère.



Lorsque la naissance est enregistrée, la Mairie établit et vous transmet :

- le livret de famille créé ou complété.
- des extraits d'actes de naissance de l'enfant pour différents organismes (CAF, Sécurité Sociale, employeurs).

## Le parrainage civil :



Le parrainage civil (ou baptême républicain) est une célébration qui ne repose sur aucun dispositif législatif ou réglementaire ; il n'a qu'une valeur symbolique. Cet engagement ne crée donc aucun droit ou lien juridique. En cas de disparition des parents de l'enfant, c'est bien le tuteur ou le conseil de famille qui régira la vie de l'orphelin. L'âge limite est de 16 ans dans notre Commune.

## Liste électorale :

Il est impératif pour chaque habitant de signaler en Mairie tout déménagement sur la Commune (changement de bureau). **Désormais, Il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant un scrutin.**

## Le décès

La Mairie délivre les actes de décès ou de transcription à la famille ou à tout requérant. La déclaration se fait à la Mairie du lieu de décès dans les 24 heures (dimanche et jours fériés non compris).

Attention : laisser passer le délai de 24 heures peut être sanctionné pénalement.

Le déclarant peut être :

- un parent.
- un employé de l'établissement où est intervenu le décès.
- un officier de police judiciaire en cas de mort violente.
- un service de pompes funèbres .
- toute personne possédant les renseignements les plus exacts sur l'état civil du défunt.

Pièces à fournir :

- certificat de décès délivré par le médecin.
- livret de famille ou acte de naissance ou pièces d'identité du défunt.
- renseignements concernant le défunt : profession, domicile ...

Les personnes domiciliées à Sains-en-Gohelle et décédées hors de la Commune sont enregistrées dans nos registres lors de la réception de la transcription de décès.



## La carte d'identité et passeport

Depuis le 21 mars 2017, suite au décret ministériel, les demandes de CNI (Carte Nationale d'Identité) ne s'effectuent plus en Mairie de Sains-en-Gohelle mais auprès des Communes équipées du dispositif de recueil biométriques. Désormais, les demandes de cartes d'identité sont désormais traitées de la même façon que la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans les Mairies de Noeux-les-Mines, Bully-les-Mines, Liévin, Béthune, Lens ... Attention : il faut obligatoirement prendre rendez-vous dans la Mairie de votre choix. La carte sera ensuite à retirer auprès de la Mairie où l'usager a déposé son dossier.

La carte d'identité (sauf cas de perte ou vol) est gratuite. Le prix d'un passeport varie : 86€ pour un adulte, 42€ pour un jeune âgé de 15 à 17 ans et 17€ pour un enfant de moins de 15 ans.



## Permis de construire, permis modificatif, transfert de permis et permis de démolir

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir avant de construire un bâtiment ou de faire certains travaux sur une construction existante. Le permis de construire est délivré par la Mairie.

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'y a pas à demander un permis de construire. Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux.

Le permis de construire ou déclaration préalable est demandé par le propriétaire du terrain, le porteur du projet ou son mandataire (architecte, promoteur, entrepreneur...) dès lors qu'il a un projet de construction ou d'extension bâtie ou de réhabilitation avec modification de façades (ravalement, mise en peinture, changement des menuiseries, création de lucarnes, ou implantation de fenêtre de toit..).

Le permis de construire ou la déclaration préalable de travaux est valable trois ans. Ils peuvent être prorogés deux fois pour une durée d'un an si les prescriptions d'urbanisme et les servitudes administratives de tous ordres auxquelles est soumis le projet n'ont pas évolué de façon défavorable à son égard.

## Le Certificat d'urbanisme

Le CU est un document d'information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain. Ce n'est pas une autorisation d'urbanisme.

Vous souhaitez acheter un terrain à bâtir ou construire une maison ? Vous souhaitez faire une donation ? Il est recommandé de demander à la mairie un certificat d'urbanisme (CU) avant d'effectuer une de ces opérations.

Il existe 2 types de certificat d'urbanisme : le CU d'information (de type A) et le CU opérationnel (de type B). Si vous n'avez pas encore de projet de construction sur le terrain, vous pouvez demander un CU d'information. Il vous renseigne notamment sur les règles d'urbanisme sur la parcelle, les taxes et les servitudes. Si vous avez un projet de construction sur le terrain, vous pouvez demander un CU opérationnel. Il vous indique si votre projet est réalisable sur la parcelle.

## Le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU, document consultable au service d'urbanisme de la Ville ou sur le [geoportail de l'urbanisme www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail.de.l'urbanisme.www.geoportail-urbanisme.gouv.fr). Il renseigne sur le droit d'utiliser le sol. Le respect des règles qui en découlent se traduit à travers le permis de construire.

Le service Urbanisme vous accueille et vous renseigne dès l'élaboration de votre projet.

Depuis le 1er janvier 2022, vos demandes de permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme peuvent être effectuées de manière dématérialisée. Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Ce service vous informe de la réglementation et des démarches précises à entreprendre et vous aide à définir la démarche à adopter et les formulaires à remplir.

## Pour nous joindre ou rencontrer

Centre Technique Municipal  
Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Tél. : 03 21 44 94 20  
[urbanisme@sains-en-gohelle.fr](mailto:urbanisme@sains-en-gohelle.fr)

**TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE**

- MOINS DE 20 M<sup>2</sup> : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M<sup>2</sup> :
  - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m<sup>2</sup> + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
  - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m<sup>2</sup> : permis de construire et un recours à un architecte.

**TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT**

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

**CLÔTURE**

PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

**PISCINE**

- BASSIN DE MOINS DE 10 M<sup>2</sup> : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M<sup>2</sup> NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M<sup>2</sup> OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

**TERRASSE OU PLATEFORME**

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

**CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRI DE JARDIN, ETC.**

- MOINS DE 5 M<sup>2</sup> : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M<sup>2</sup> : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M<sup>2</sup> : permis de construire

**Coûts pour la Municipalité :**

- Permis d'Aménager : 256 €
- Permis d'Aménager Modificatif : 214 €
- Permis de Construire Maison Individuelle : 214 €
- Permis de Construire Maison Individuelle Modificatif et Transfert : 107 €
- Permis de Construire autre que Maison Individuelle : 234 €
- Permis de Construire Maison Individuelle ERP : 254 €
- Déclaration Préalable : 149 €
- Certificat d'Urbanisme Type B : 85 €
- Autorisation de Travaux ERP : 83 €



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Top départ le 18 janvier 2024 !**

La campagne du recensement de la population se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024.

Douze agents municipaux, formés par l'Insee, iront à la rencontre des habitants concernés sur le territoire saintois pour mieux connaître l'évolution de la population et ses besoins.



**Le recensement est la base de calcul des dotations attribuées aux Communes, d'où l'importance d'une finalité aboutie.**

Cette enquête légale impose de recenser tous les logements et chacun de leurs occupants (nombre de logements, nombres d'habitants et connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées ...).

***La connaissance précise de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs, programme de rénovation des quartiers, moyens de transport ...***

Vous trouverez ci-dessous le trombinoscope des agents recenseurs qui, par secteur, se rendront à votre domicile pour récolter les informations nécessaires.



**Yann  
BROWAEYS**



**Otis  
CLERCIN**



**Solène  
DEBAS**



**Lesly  
DUPIRE**



**Christophe  
FOUCHET**



**Jean-Charles  
FOUQUART**



**Laurine  
FOUQUART**



**Sandra  
HOURRIEZ**



**Sylvie  
LEGRAND**



**Cécile  
MARTEL**



**Alicia  
MILLECAMPS**



**Houda  
WALLET**





## DUCASSE DE LA TOUR EIFFEL



Les attractions étaient installées rue Leclerc et Place de la Résistance, début Novembre.



Les élus étaient accompagnés par le Conseil Municipal Jeune et des membres de l'association des anciens combattants pour procéder au dépôt de gerbes.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



## SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC CIVIGAZ



Civigaz est un dispositif national à destination des habitants des quartiers prioritaires équipés d'installations à gaz afin de leur donner des conseils énergétiques et d'entretien des machines.

Très prochainement, des jeunes en service civique rencontreront et aideront de nombreux foyers à maîtriser leur consommation énergétique. Pour eux, c'est une expérience humaine enrichissante qui les forme à devenir des ambassadeurs des gestes éco-citoyens.



## REMISE DES RÉCOMPENSES DU CONCOURS DES JARDINS FLEURIS



Mickael RONIAUX, Conseiller Municipal, et ses collègues élus ont procédé à la remise des récompenses de l'édition 2023 du Concours des Jardins Fleuris.

## ARRÊT SUR IMAGES



Les élus du Conseil Municipal Jeune ont organisé un ciné-chocolat qui a accueilli des dizaines de personnes.



Le père Noël est descendu, en rappel, du clocher de la Salle Marguerite puis est allé à la rencontre des enfants.

## CINÉ-CHOCO DESCENTE DU PÈRE NOËL ET FEU D'ARTIFICE



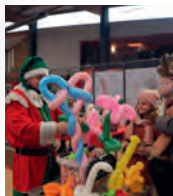
Pour terminer cette magnifique soirée festive, un feu d'artifice est venu illuminer le ciel sainsois.



Le père Noël a distribué des friandises aux nombreux enfants qui l'attendaient.



## COMMERCANTS, ARTISANS ET ANIMATIONS AU MARCHÉ DE NOËL



Les sainsois et les habitants des Communes voisines ont vécu la magie de Noël avec un marché, ainsi que des animations pour tous !

## 99 BOUGIES POUR LOUISE GARNIER



Alain DUBREUCQ et Annie CARLUS sont allés présenter leurs bons vœux à l'occasion de l'anniversaire de Louise GARNIER, doyenne de notre Commune.

## 3 QUESTIONS

### À L'ADJOINTE EN CHARGE

### DES FÊTES



## Christelle CZECH

*Nous sommes dans une période chargée pour votre délégation. Pouvez-vous nous expliquer*

En effet, la période des fêtes de fin d'année est un moment riche en événements pour l'adjointe que je suis.

Le marché de Noël demande beaucoup d'organisation pour mettre de la magie dans le cœur et les yeux des petits et grands.

En ces temps difficiles pour certains, je mets tout en œuvre avec les équipes pour apporter du réconfort à chaque sainsois et chaque sainsois.

*Le Conseil Municipal Jeune s'est associé au projet de la descente du père Noël. C'était une première ?*

Oui, c'était une première ! Et je peux vous dire avec beaucoup de fierté que c'était une vraie réussite.

Associer les jeunes à ce type d'action permet de répondre aux attentes de l'ensemble de la population : les idées sont nombreuses, innovantes et nous amènent à revoir nos actions différemment.

Ce Conseil Municipal Jeune a toute sa place au sein de Sains-en-Gohelle et collabore beaucoup avec les élus de la Ville.

*Le marché de Noël s'est déroulé il y a seulement quelques jours. Quel est votre retour sur cet événement ?*

Cette édition 2023 a été un succès ! Beaucoup de monde est venu arpenter les allées de ce marché de Noël et il y en avait pour tous les goûts : les enfants et les adultes ont trouvé leur place au sein de cet événement et j'en suis très heureuse.



## LE PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL AVEC LE RC SAINS

Le "PEF" c'est une opération pédagogique engagée par la Fédération Française de Football, destinée aux jeunes et basée sur plusieurs thèmes (culture foot, engagement citoyen, santé et bien-être, règles, environnement ...).



Animations et distribution de goûters à l'occasion d'Halloween avec les U6/7 et les U8/9.



Opération désherbage du terrain CARPI : une belle action environnementale des U13.



L'école de football à la découverte du Cécifoot (football pour les mal-voyants).

## MOUV'GENERATION A FAIT SON SPECTACLE HALLOWEEN



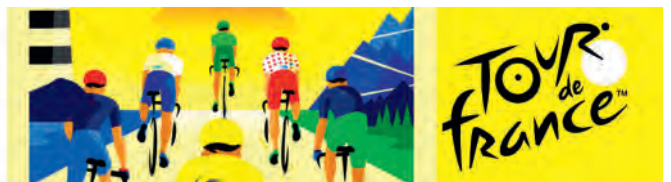
## ARBRE DE NOËL DE LA JEUNESSE SPORTIVE SAINSOISE



## PREMIER CONCOURS POUR LE CH'TI CORNHOLE



### LE TOUR DE FRANCE PASSERA PAR SAINS-EN-GOHELLE EN 2025





## CROSS DU COLLÈGE



11 élèves ont représenté le Collège lors du Cross Départemental à Calais. Parmi eux, 3 se sont qualifiés pour le Cross Académique. Toutes nos félicitations.

## BADMINTON



L'UNSS a participé à son premier tournoi de Badminton.



## SECTION SPORTIVE DE FOOTBALL



Retour à la compétition pour les footballeurs de la Section Sportive du Collège.



## JOURNÉE "SPORTS" AU COLLÈGE





## EN AVANT

## LES JEUX OLYMPIQUES



*Jeux olympiques Paris 2024 : des initiations sportives gratuites à plusieurs disciplines dédiées aux jeunes Sainsois organisées dans le cadre de "Terre de Jeux" par le Service des Sports. A l'approche de cet événement et afin d'apporter de l'activité auprès des plus jeunes, Sains-en-Gohelle développe des événements ludiques autour de différents sports.*



## L'ITINÉRAIRE DES CHAMPIONS



*Les judokas de Sains-en-Gohelle ont retrouvé ceux des autres clubs du Département. Les jeunes sportifs ont pu participer à un entraînement encadrés par des champions du monde et par des champions olympiques.*

## LA PÉTANQUE ANIMÉ

## LES ACCUEILS DE LOISIRS



*Une cinquantaine de jeunes des accueils de loisirs sont venus s'initier à la pétanque*



## L'ÉGLISE

### SAINTE-MARGUERITE

Située au coeur des 525 logements miniers, l'Eglise Sainte-Marguerite est devenue en 2005 une salle culturelle dans laquelle sont organisés de nombreux événements (salons, bourses, expositions, concerts, spectacles ...)

L'Eglise Sainte-Marguerite est une ancienne église qui desservait les cités minières des fosses n° 10 et 10 bis, ouvertes en 1903 par la Compagnie des mines de Béthune.

Une première Eglise consacrée à Sainte-Marguerite avait été bâtie dans la cité minière en 1912. Elle fut détruite par les obus de la guerre de 1914-1918.

L'Eglise actuelle a été construite par les architectes Gustave POUBEL, père et fils, à partir de 1924 et inaugurée le 2 mai 1926.



La pratique catholique en France étant en chute libre, le diocèse prend la décision de désacraliser l'Eglise à la fin des années 1990. Elle sera vendue ensuite à la Ville pour la somme de 35 000€.

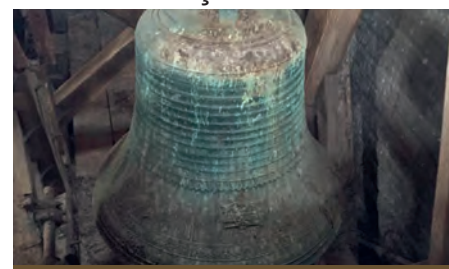


Avec son clocher-porche qui ressemble à un campanile roman italien court et trapu, ses vitraux Art déco, ses riches mosaïques, sa ferronnerie (notamment ses lustres) la salle culturelle Marguerite représente un exemple remarquable du renouveau stylistique des années 1920 dans le Nord.

Les stations du chemin de croix sont en mosaïques. Les trois baies en vitraux du chœur sont dans les tonalités de bleu.

La façade est éclairée par une grande baie en hauteur de vitraux colorés dessinant une croix glorieuse et prenant tout l'espace entre le campanile et le porche. Celui-ci montre sur son linteau une croix pattée en mosaïque.

Le même motif de mosaïques se retrouve en frise sur la façade. Le chevet est décoré de briques vernissées, ainsi que le dessous des toits en façade.



Le clocher contient encore ses trois magnifiques cloches.

L'abbé Georges LORENT (1910-2005), grand résistant et Maire de Sains-en-Gohelle de 1945 à 1959, en fut le desservant pendant des décennies.

L'intérieur de briques montre une charpente de bois apparente; les bas-côtés sont séparés de la nef par de puissantes colonnes au chapiteau néo-roman.



## L'ASFL

### A ORGANISÉ SA SIXIÈME BOURSE DES COLLECTIONNEURS



Dans la salle culturelle Marguerite, les nombreux visiteurs ont pu rechercher ou admirer de nombreuses collections (timbres, pièces, muselets, vieux papiers ...).



## CONCERT

### DU GROUPE CHARBON POUR LA SAINTE BARBE



Les trois musiciens du groupe Charbon ont plongé l'auditoire dans une atmosphère post-moderne remplie de sons et d'émotions à l'occasion de la Sainte Barbe.



**LES PLAYMOBIL® RESURGISSENT À SAINS-EN-GOHELLE**  
et monopolisent la Salle Culturelle Marguerite

**Samedi 20 et Dimanche 21 Janvier 2024 de 10h à 18h**  
Salle Culturelle Marguerite  
Place de la Marne - Cité 10  
Entrée : 1€ / Gratuit pour les - de 6 ans

**Salon du VINTAGE Hivernal**

STANDS, DÉCORATION  
VÉHICULES, MOBILIER  
MODE ET STYLE DE VIE  
ANNÉES 70 & 80  
ANIMATIONS

**SALLE MARGUERITE**  
SAM.17 - DIM.18  
FÉVRIER 2024  
10H00 À 18H00 - GRATUIT





**LA VIE AU COLLÈGE JEAN ROSTAND  
ACTIONS, SORTIES, MOBILISATION ...  
UNE ACTIVITÉ RICHE ET VARIÉE**



Sortie au musée d'histoires naturelles de Lille pour les élèves de 3ème.



Afin de familiariser les jeunes au septième art, les élèves de 5ème ont participé à l'action "Collège au Cinéma" en se rendant au Casino d'Arras pour assister au Festival du Film (visionnage de film, découverte de l'univers du montage cinématographique). Ils en ont profité pour visiter la charmante Ville d'Arras.



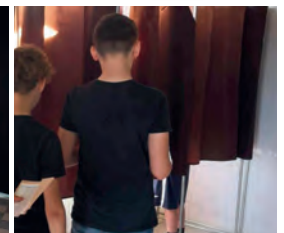
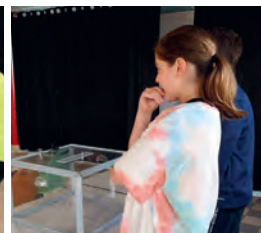
"Mets-toi à ma place, ne reste pas de glace !", la direction et les enseignants ont organisé une journée bien engagée contre le harcèlement avec la mise en place de diverses actions.



Des élèves ont participé à la rencontre du mondial de Rugby Angleterre-Îles Samoa dans le cadre d'un projet exceptionnel "la Mêlée des Chœurs", en interprétant les hymnes nationaux.



Messages de sensibilisation et chansons ont fusionné harmonieusement pour créer une atmosphère chargée d'émotion dans l'espoir d'éliminer la violence à l'égard des femmes.



A l'occasion de la semaine de la démocratie scolaire, les élèves ont participé à une expérience concrète du processus électoral et ont élu leurs délégués de classe.

Ouverture des inscriptions

# RENTRÉE

2024 - 2025

**LES DOSSIERS SONT À RETIRER  
DU LUNDI 8 JANVIER AU VENDREDI 15 MARS 2024  
AU SERVICE JEUNESSE - TÉL. : 03 21 45 62 40**

**NOUVELLE ASSOCIATION  
DES PARENTS D'ÉLÈVES  
DES ÉCOLES  
J. PRIN & H. BARBUSSE  
INFO : 07 78 84 16 96**



## ACCUEILS DE LOISIRS





## LES JEUNES DU CAJ À BOLLAERT



Les adhérents du Centre Animation Jeunesse ont le plaisir de participer à chaque rencontre à domicile du RC Lens.  
Les abonnements sont mis à disposition gratuitement par l'association "Donne un But à tes Rêves".



## DES ACTIVITÉS À LA PELLE

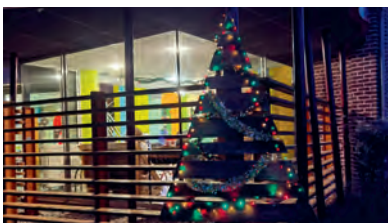
### AU CAJ

## PENDANT LES VACANCES D'OCTOBRE



Durant les deux semaines de vacances, nos ados ont eu de quoi s'occuper : laser game, hypnose, cache-cache géant, décoration sur le thème d'Halloween, touch ball, espace jump, visionnage d'un film d'horreur, veillée "halloween", atelier cuisine, tournoi de volley, animation réalité virtuelle, anniversaires ....

## LE CAJ AUX COULEURS DE NOËL



Les jeunes et leurs animateurs ont participé à la décoration du CAJ.



## UNE MOBILISATION POPULAIRE POUR LE TÉLÉTHON

Ralliement de proximité et nombreux moments de convivialité pour une belle cause : le Téléthon.



L'organisation des puces d'Eugène a permis de récolter 659 euros.



379 repas (couscous et tartiflettes) ont été livrés au domicile des intéressés.



L'ensemble vocal et scénique "Barnum" a reversé les 480,50 euros de leur concert.



Ce sont 1069,50 euros qui ont été versés après une soirée Blind Test très fortement appréciée.



De nombreuses autres actions ont complété le programme bien chargé de cette édition 2023 (concours de dessin, journée sportive, bar à soupe, théâtre, vente de coquilles ...).

Bravo à tous les acteurs pour cette belle mobilisation.



77 euros ont été reversés après la sortie sportive (vélo, course et randonnée) mise en place par Run'For Fun.



Comme chaque année, la Commune et les associations se mobilisent pour le Téléthon



## UNE SORTIE POUR NE PAS OUBLIER AVEC LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Les "PRE" du Portel et de Sains-en-Gohelle se sont rendus à Vimy et à Lorette. Les participants ont visité la Nécropole, le Mémorial 14-18, l'Anneau de la Mémoire et découvert les tranchées.

## DES SÉANCES DE SONOTHÉRAPIE POUR LES SENIORS



Se relaxer, diminuer le stress, les tensions et les douleurs, se couper de notre mental et ressentir le bien-être de tout son corps, grâce aux vibrations émises par la voix, les bols tibétains, les tambours et les nombreux autres instruments du monde, c'est ce que promettent les ateliers de sonothérapie.



## DES ATELIERS SUR L'ASTRONOMIE AVEC ACTIV'CITÉ POUR 12 JEUNES DU "PRE"



Dans les locaux de l'ESPAS, en partenariat d'Activ'Cité, 12 enfants ont approfondi leurs connaissances sur l'astronomie tout en s'amusant avec au programme les constellations, la vie des spatonautes et la découverte d'un planétarium installé spécialement pour l'occasion.



## DE LA COULEUR DANS L'ACTUALITÉ

### OCTOBRE ROSE

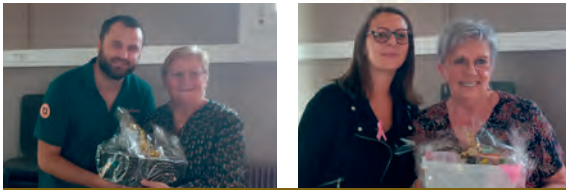
### SEMAINE BLEUE ...



Atelier Manger-Bouger avec le PRE et l'association APRIS.



Afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein, une marche était organisée.



Quiz interactif avec le CIASFPA pour nos seniors dans le cadre de la Semaine Bleue.



Comment parler du dépistage du cancer du sein en tout simplicité autour de la pièce de théâtre "les Dépisteuses".



Atelier décoration sur le thème Octobre Rose.



Dans le cadre de la Semaine Bleue, nos seniors ont participé à un spectacle de variété au Métaphone de Oignies.



Une sortie était organisée à la Guingette de Tilques. Repas et après-midi dansante ont animé cette journée mise en place pour la Semaine Bleue.



L'association Lamartine-Vauban a réalisé, en septembre, sa fête de quartier. Une totale réussite.



## BON D'ACHAT DE NOËL

En lieu et place des colis de fin d'année, le CCAS et la Municipalité de Sains-en-Gohelle ont offert aux seniors de 70 ans et plus un bon d'achat à utiliser chez nos commerçants "de bouche" partenaire de la Ville. Une occasion de faire plaisir autrement.



## DES ANIMATIONS POUR NOS SENIORS



Nos aînés se retrouvent régulièrement pour passer de beaux moments (jeux de cartes, atelier calligraphie ...).

## DANSE EN LIGNE CHAQUE MARDI MATIN À LA SALLE TRANNIN



## ATELIER *Seniors Connectés*

Ateliers gratuits  
au numérique  
et à Internet

Venez apprendre à manipuler l'outil informatique :  
savoir utiliser les réseaux sociaux, faire attention aux mails frauduleux,  
se connecter aux portails (doctolib, banques, CPAM ...).

**Début des ateliers : Mars 2024**

**Inscription et renseignement : 06 08 70 83 75**

## LE GOÛTER DE NOS AÎNÉS



Un goûter a été offert à nos aînés. Les seniors ont pu profiter d'un magnifique spectacle autour d'un café gourmand. La Municipalité en a profité pour mettre à l'honneur les doyens.





## MODERNISATION DU CIMETIÈRE



Le cimetière "Les Claires Fontaines", auquel les Sainsois sont naturellement attachés, avait besoin d'être requalifié. C'est pourquoi les services municipaux ont travaillé sur un projet de modernisation et d'embellissement afin d'offrir aux familles un espace plus accueillant et respectueux de l'environnement.



## RESTITUTION DES TRAVAUX DU CHEMIN DES FILATIERES



Les travaux permettant de réaliser un passage aménagé de 980 mètres de long viennent de prendre fin. Le Maire, Alain DUBREUCO, et son adjoint aux travaux, Philippe DUCARIN, entourés par les services de l'État et de la CALL, ont procédé à l'inauguration de la fin des travaux qui ont été subventionnés à 80%.







## JANVIER

VEN.  
**5**  
18h  
Cérémonie  
des Voeux à la  
Population  
Halle des Sports

SA. et DI.  
**20 et 21**  
Journée  
Expo' Playmobil  
avec l'ASFL  
Salle Marguerite

DIM.  
**21**  
Dès 14h  
Loto avec Donne  
un But à tes Rêves  
et la Plume d'Acier  
Salle des Fêtes

## FEVRIER

SAM.  
**3**  
19h  
Concert  
de l'Harmonie  
Salle Marguerite

SAM.  
**10**  
19h  
Concours de Chant  
avec "Pas Seul  
dans la Maladie"  
Salle Marguerite

SA. et DI.  
**17 et 18**  
Journée  
Salon Vintage  
avec l'ASFL  
Salle Marguerite

SAM.  
**24**  
Journée  
Marché aux Puces  
en Salle du CAJ  
Halle des Sports

MER.  
**28**  
Dès 15h  
Don du Sang  
(sur rendez-vous)  
Salle des Fêtes

## MARS

SAM.  
**3**  
Soirée  
Concert  
Les Enchanteurs  
Salle Marguerite

SAM.  
**9**  
Journée  
Marché aux Puces  
de l'ASFL  
Bd de Gaulle  
et Av. du Prince

SA. et DI.  
**16 et 17**  
Journée  
Championnat  
de Gymnastique  
avec la JSS  
Halle des Sports

SA. et DI.  
**16 et 17**  
Journée  
Salon du Bien-Être  
avec  
la "Fée Magique"  
Salle des Fêtes

MAR.  
**19**  
18h  
Commémoration  
du 19 Mars  
Monument  
Eugène WAGNIER

DIM.  
**24**  
Journée  
Loto avec Donne  
un But à tes Rêves  
et le RC Sains  
Salle des Fêtes

DIM.  
**31**  
Journée  
Loto avec Donne  
un But à tes Rêves  
Salle des Fêtes

## LES ATELIERS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE À DESTINATION DES AÎNÉS

Atelier DOULEURS avec Brain'Up *les jeudis 18 et 25 Janvier et le jeudi 1er février de 10h00 à 12h00* - Salle des Acacias

Atelier SONOTHÉRAPIE (médiation instrumentale) *chaque jeudi de 14h30 à 16h00* - Salle Trannin

Atelier SENIORS CONNECTÉS *chaque jeudi, à partir du 14 mars*

Atelier SOCIO ESTHÉTIQUE *les jeudis 18 et 25 janvier et les jeudis 1, 8, 15 et 22 février de 9h30 à 11h30* - Salle Trannin

Atelier YOGA DU RIRE *les lundis 4, 11 et 18 mars de 15h15 à 16h15* - Salle Trannin

Atelier SOPHROLOGIE *les lundis 4, 11 et 18 mars et le vendredi 29 mars de 14h00 à 15h00* - Salle Trannin

Atelier SPORT ADAPTÉ *les lundis 22 et 29 janvier, 5, 12, 19 et 26 février et 4 et 11 mars de 10h00 à 11h30* - Salle du Dojo

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION : CCAS - 1, RUE DE L'ÉGALITÉ - TÉL. : 03 21 44 94 15 - 06 08 70 83 75



*Les écrits n'engagent que leurs auteurs.*

## UN BILAN, UN PROJET, UNE AMBITION (DIVERS GAUCHE)

Sainsoises, Sainsois,

Depuis quelque semaines nous travaillons, main dans la main avec les services de la collectivité, afin de préparer le budget 2024.

L'objectif est consacré; nous souhaitons mettre en œuvre un budget ambitieux tout en répondant à un impératif assumé, celui de ne pas augmenter encore davantage vos impôts.

En tant que majorité municipale, nous avons donc constamment en tête de ne pas compromettre les finances de la ville. Il nous incombe donc d'engager la ville sur des projets structurants, de sauvegarder notre patrimoine, mais également de développer les solidarités qui nous lient les uns aux autres.

Le futur Rapport d'Orientations Budgétaires aura l'ambition de maintenir notre offre de service à la population, de soutenir nos associations, d'être aux côtés des agents de la collectivité et de poursuivre les travaux d'investissements dans notre commune.

La politique, selon nous, ne peut vous être bénéfique, que si elle est rigoureuse, responsable et s'inscrit pour l'avenir.

Que soient ici remerciés tous les agents de la collectivité qui s'activent à rendre la ville belle et accueillante pour notre plus grand plaisir.

En cette période de fêtes de fin d'année, le groupe majoritaire du conseil municipal vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches. Que 2023 se termine sur une bonne note et que 2024 nous permette collectivement de surmonter les épreuves et de connaître des moments de vie heureux dans le partage et la solidarité.

Les élus du groupe majoritaire

## UN HOMME, UNE ÉQUIPE, UNE VILLE, AVEC VOUS (RASSEMBLEMENT NATIONAL)

*Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais.*

## AGIR POUR SAINS-EN-GOHELLE (PARTI SOCIALISTE)

*Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais.*

## ENSEMBLE ET AUTREMENT (DIVERS DROITE)

*Aucun texte de ce groupe ne nous est parvenu dans les délais.*



## LES NAISSANCES

Nino FOUCHET MORISSET né le 06/09/2023 à Arras

Noha MATHON BARLET né le 06/09/2023 à Beuvry

Nolan DUPONT né le 08/09/2023 à Beuvry

Gaspard BARBIER LECA né le 13/09/2023 à Lens

Arya CHARLET née le 15/10/2023 à Lille

Rafaëlle KERGOAT née le 25/10/2023 à Arras

Zeylina VASSEUR née le 25/10/2023 à Lens

Élio VERSÈLE né le 01/11/2023 à Divion

Sacha DUQUESNOY né le 01/11/2023 à Beuvry

Lina DERUELLE née le 04/11/2023 à Lens

Marta WAWRZYNIAK née le 06/11/2023 à Divion

Lucie TAPPELLA née le 09/11/2023 à Lens

Victor DENOEUX né le 09/11/2023 à Arras

Lizzy DESHAYES née le 14/11/2023 à Divion

Isaëlle LELONG née le 16/11/2023 à Arras

Ethan DENNETIERE né le 17/11/2023 à Arras

Isaac BOUKAROUH né le 22/11/2023 à Beuvry

Lévanah TOURNEMINE née le 23/11/2023 à Lens



## LES PACS

Francky LUCCINI et Léa DAUTRICHE le 19/09/2023

Hervé HAYART et Christelle VERKEST le 19/10/2023

Laurent DRUART et Aurélie DELCOURT le 03/11/2023

Maxence DENEUVILLE et Emeline COINON le 01/12/2023

Aurélien IWANSKI et Cindy VANSUYPEENE le 04/12/2023



## LES DÉCÈS

Bertheline VERSELE née DUBOIS décédée le 10/09/2023 à Sains-en-Gohelle, 72 ans

Héloïse FIEVET décédée le 10/09/2023 à Beuvry, 37 ans

Jacques LANNOY décédé le 20/09/2023 à Beuvry, 77 ans

Jean-François CABOCHE décédé le 20/09/2023 à Bruay-La-Buissière, 64 ans

Michel ZIECIK décédé le 29/09/2023 à Sains-en-Gohelle, 65 ans

Christian DEGUFFROY décédé le 30/09/2023 à Sains-en-Gohelle, 62 ans

Jean-Claude RYBAKOWSKI décédé le 15/10/2023 à Sains-en-Gohelle, 69 ans

Claude FACON décédé le 29/10/2023 à Sains-en-Gohelle, 67 ans

Jean-Pierre GUILAIN décédé le 04/11/2023 à Lens, 71 ans

Didier CHARLET décédé le 06/11/2023 à Sains-en-Gohelle, 59 ans

Mensour HASSAM décédé le 08/11/2023 à Noyelles-Godault, 62 ans

Gérard VILAIN décédé le 12/11/2023 à Beuvry, 74 ans

Jean-Bernard DEBONNE décédé le 15/11/2023 à Lens, 63 ans

Richard WANDOLSKI décédé le 27/11/2023 à Sains-en-Gohelle, 83 ans

Chantal FOLLIN née MASSINON décédée le 30/11/2023 à Lens, 60 ans

Zénia ROULET née CUVELLIEZ décédée le 22/11/2023 à Lens, 75 ans

Christian DUTERIEZ décédé le 24/11/2023 à Beuvry, 60 ans



## LES BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

Ilona VERSELE le 23/09/2023

Cyan LANDRY le 30/09/2023



## LES MARIAGES

Lionel NORMAND et Isabelle THERY le 20/05/2023

Yannik RICHARD et Karine CHEVALIER le 26/08/2023



**LA VILLE DE**  
**SAINS**  
*en-Gohelle*

vous souhaite de



*Joyeuses Fêtes*

